

La question des générations

Thème No 12

Les pages qui suivent proposent une sélection de termes tirés de :

J.-P. Fragnière, R. Girod (Éds.), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Réalités sociales, 2002 (2^e édition revue et augmentée).

L'objectif visé est de suggérer quelques notions et questionnements ouvrant des portes sur le thème indiqué, en guise d'introduction. Il ne s'agit pas de considérer ce qui suit comme une liste de définitions figées et définitives, mais comme un instrument permettant une première problématisation du sujet d'étude.

Le texte reproduit ici est un document de travail, il peut contenir quelques erreurs typographiques liées aux travaux de transcription, seul l'original fait foi

1

Cycle de vie – Génération - Peer-groups – Multigénérativité - Relations intragénérationnelles - Relations intergénérationnelles versus rapports intergénérationnels - Pyramide des âges

2

Enfance (Politique de l') – Jeunesse - Âge moyen - Génération sandwich – Vieillesse - Jeunes vieux - Quatrième génération

3

Pacte intergénérationnel - Contrat entre les générations - Solidarité entre générations - Transferts intergénérationnels – Générativité - Grand-parentalité - Conflits de générations - Âgisme/âgisme - Jeunesse (Culte de la) - Thèse de l'ambivalence des relations intergénérationnelles

4

Politique intergénérationnelle - Habitat multigénérationnel - Rapport de dépendance démographique - Générations du welfare - Inégalités intergénérationnelles - Mobilité intergénérationnelle

5

Institut Universitaire Âges et Générations (INAG) - Pro Juventute (Fondation suisse) - Pro Senectute (Fondation suisse)

Cycle de vie

L'idée commune de *cycle de vie* fait de l'existence humaine un processus de maturation (puis dans certaines conceptions de décrépitude), constitué d'une succession d'étapes (de stades, « d'âges de la vie »), réitérée de manière invariante au fil des générations. Historiens et anthropologues ont mis en évidence la grande diversité des conceptions et représentations de ces périodisations de l'âge, ainsi que les fonctions variables qui leur sont assignées dans l'organisation de la société et dans la définition sociale de l'identité de ses membres.

Les *biologistes et psychologues* de l'école développementaliste (*human development*) ont repris cette notion et ont cherché à rendre compte du développement des facultés physiologiques et neurologiques de l'organisme, comme des différentes composantes (cognitives, affectives, etc.) de la personnalité et du comportement. La psychologie du développement s'est longtemps focalisée sur l'enfance (Piaget en est la figure de proue) pour, plus récemment, porter une attention croissante sur les âges plus avancés. Le développement de l'intérêt pour l'ensemble du cycle de vie a conduit au développement d'une nouvelle orientation théorique dite du *life span*. Dans cette dernière, l'individu se développe tout au long de son existence ; ce développement est à la fois *multidimensionnel*, au sens où il est constitué de plusieurs processus entrelacés, et *multidirectionnel*, certaines capacités pouvant croître jusqu'à un âge avancé alors que d'autres peuvent décliner de manière beaucoup plus précoce, gains et pertes se rééquilibrant de manière continue ; de plus, il existe une grande *plasticité intra-individuelle*, ce qui implique d'importantes différences interindividuelles dans les trajectoires de vie, ces dernières étant enchâssées dans un contexte historique, social et culturel.

Sociologues et démographes ont cherché pour leur part à analyser le *parcours de vie* (*Life Course, Lebenslauf*) en tant qu'*institution sociale*, c'est-à-dire comme un ensemble de régulations ordonnant la vie humaine dans son extension temporelle. Le mouvement des individus au long de leur existence est régulé d'une part par une organisation séquentielle de positions sociales et de strates d'âge, d'autre part par une structuration des perspectives individuelles de mouvements au long de la vie, ce « script » (les contraintes, opportunités, significations structurellement définies) étant négocié par les individus en fonction des ressources dont ils disposent et des schémas d'interprétation cognitifs et symboliques dont ils sont porteurs. Au cours de la période récente, parcours scolaires, modalités du passage de l'école à l'entreprise, formes de mobilité professionnelle et de transition vers la retraite, types de carrières familiales, pour ne citer que ces aspects, ont été profondément transformés sous l'effet des mutations du système de production économique, du modèle culturel, des manières d'être reliés à autrui.

Ces différents apports confluent au sein du *paradigme du parcours de vie* en tant qu'approche multidisciplinaire de l'étude de la vie humaine.

R. C. Attias, C. Donfut, *Génération et âges de la vie*, PUF, Paris, 1987. — M. Kohli, « Die Institutionalisierung des Lebenslaufs. Historische Befunde und theoretische Argumente », in : *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, No 37 (1), 1985, pp. 1-29. — C. Lalive d'Épinay, « La construction sociale des parcours de vie et de la vieillesse en Suisse au cours du XXe siècle », in : G. Heller (Éd.), *Le poids des ans. Une histoire de la vieillesse en Suisse romande*, Éditions d'En Bas, Lausanne, 1994, pp. 127-150.

Voix : Gérontologie — INAG (Institut Universitaire Âges et Générations) — Jeunes vieux — Jeunesse — Petite enfance — Pyramide des âges — Quatrième génération — Retraite (Âge de la) — Société postindustrielle — Thèse de l'ambivalence des relations — Vieillesse — Vieillesse de la population

Jean-François Bickel

Génération

Le concept de génération est développé dès le XIXe siècle dans le cadre de réflexions sur l'histoire, à la quête d'une démarche scientifique ; la notion de génération apporte un outil méthodologique qui semble

permettre de mesurer le temps historique, en comprendre et en expliquer les mouvements. C'est K. Mannheim, au début du XXe siècle, qui développera une conception, considérée aujourd'hui comme classique, des générations. Dans la recherche, la notion de génération est utilisée dans trois contextes différents : a) pour la différenciation de l'ascendance et de la descendance dans les familles (génération généalogique), b) comme catégorie pédagogico-anthropologique, désignant le rapport entre une génération qui transmet et une génération qui acquiert (génération pédagogique), et c) pour la différenciation de groupes collectifs historiques ou sociaux ayant des orientations culturelles ou des intérêts communs du fait qu'ils ont grandi dans le même temps (génération historico-sociale).

Selon K. Mannheim, le problème des générations est essentiel pour comprendre le changement social et relève de la recherche des processus sociaux qui structurent le phénomène : il s'inscrit ainsi dans une démarche sociologique. Être né à une certaine date ne procure pas en soi une appartenance collective, sinon d'ordre démographique, mais assigne un positionnement dans un processus historique. Mannheim propose également une analogie avec la classe sociale, tout en précisant qu'il s'agit de réalités différentes avec une certaine ressemblance structurelle. On ne peut parler de « génération effective » que dans la mesure où se crée un lien entre les membres d'une génération (sinon, il parle de « génération potentielle », fondée sur le rythme biologique de l'existence, avec une durée limitée et un vieillissement).

Dès les années 50, on assiste à un regain d'intérêt pour le concept de génération, mais l'idée première qui consistait à mieux expliquer et comprendre l'histoire disparaît au profit d'études très diversifiées et avec des ambitions théoriques plus modestes et moins globalisantes. Il s'agit plutôt d'analyser par ce biais certains aspects de l'organisation sociale, dans le cadre de la sociologie de la famille, de la jeunesse ou encore des âges. C'est un concept qui sera surtout, dans un premier temps, utilisé pour définir des jeunes générations (mai 68, hippies, grunge, baby-boom, etc.), mais que l'on retrouve peu à peu associé à d'autres âges de la vie. Souvent relayé par les médias (et dans le sens commun), de manière plutôt réductrice (désignation de l'ensemble des membres d'une génération selon un repère unique tel qu'une guerre, une mode, une crise, etc.), ce concept est aussi de plus en plus fréquemment utilisé dans d'autres disciplines, telles que l'économie, la démographie ou la psychologie.

C. Attias-Donfut note un certain glissement de la notion de génération à la notion d'âge, dont peut résulter un certain nombre de notions dérivées, avec des utilisations variables mais aussi une certaine confusion. Elle définit deux séries de notions : celles désignant un ensemble de personnes apparentées à une génération (cohorte, classe d'âge, groupe d'âge) et celles qui se réfèrent à un intervalle de temps qui sont apparentés à l'âge (phase de vie, échelon d'âge, périodisation).

R. Karl Mannheim, *Le Problème des générations*, Essais & Recherche, Nathan, Paris, 1990. — Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, PUF, Paris, 1998.

Voir : Cycle de vie — Génération sandwich — Institut national âges et génération (INAG) — Jeunesse — Jeunesse (Subculture de la) — Vieillesse

Valérie Hugentobler

Peer-groups

Groupes de personnes du même âge ; les relations avec des personnes du même âge jouent un rôle central pour les grands enfants, les adolescents et les jeunes. Les « peer-groups » jouent parfois et à certaines périodes le rôle de contre-monde face au monde des adultes.

François Höpflinger

Multigénéralité

Idée selon laquelle les gens, dans une société dynamique et ouverte, peuvent faire partie de générations différentes suivant les domaines de la vie : ainsi une femme peut à la fois être grand-mère d'un petit enfant et membre active de la génération Internet.

François Höpflinger

Relations intragénérationnelles

Relations entre membres de la même génération ou personnes du même âge. Les contacts « peer-group » des jeunes sont des relations exclusivement intragénérationnelles, mais à un âge avancé les contacts avec des personnes (survivantes) du même âge ne sont pas sans importance non plus.

François Höpflinger

Relations intergénérationnelles versus rapports intergénérationnels

Dans la recherche récente, la notion de « relations intergénérationnelles » est utilisée pour les contacts concrets entre membres de différentes générations, généralement de la même famille. La notion de « rapports intergénérationnels » désigne des rapports initiés essentiellement par des institutions sociales étatiques.

François Höpflinger

Pyramide des âges

Représentée sous la forme d'un double histogramme, la *structure par âge et par sexe* d'une population traditionnelle (fécondité et mortalité élevées) prend la forme d'une pyramide ; dans les populations occidentales, elle devient obélisque ou champignon. Cet instantané fournit des indications précieuses sur le poids relatif des jeunes et des vieux, des hommes et des femmes, que l'on peut aussi distinguer selon leur état civil, leur statut d'occupation ou leur nationalité. Surtout, il s'agit d'un condensé de l'histoire socio-démographique des générations présentes et passées et de la base pour anticiper leurs évolutions à venir. La structure du moment reflète en effet les tendances séculaires de la natalité, de la mortalité aux différents âges et de la longévité, les accidents de l'histoire, les inégalités devant la mort, les conséquences migratoires de la conjoncture économique. Des phénomènes différents peuvent toutefois converger vers une structure identique, l'image du moment ne peut donc totalement expliquer le passé; elle ne contient pas non plus le futur. Si la composition de la population permet d'avoir une idée de qui seront les acteurs de demain — combien de parents potentiels, de retraités, d'enfants à l'école — elle ne nous dit pas s'ils auront les mêmes comportements que ceux qui les ont précédés.

R. J. Véron, *Arithmétique de l'homme*, Seuil, Paris, 1993. — **R. Pressat**, *L'analyse démographique*, PUF, Paris, 1983.

Voir : Démographie — Population — Vieillesse de la population

Claudine Sauvain-Dugerdil

2

Enfance (Politique de l')

L'enfance correspond, selon la Convention internationale des droits de l'enfant (ONU 1990), à la période de la vie humaine qui va de la naissance à la majorité civile. Catégorie sociale d'âge, elle regroupe l'ensemble des 0-18 ans, soit, pour la Suisse, plus de 20 % de la population résidante. On distingue couramment : a) *la petite enfance*, enfants de 0-5 ans non encore soumis à l'obligation scolaire ; b) *l'enfance proprement dite*, caractérisée par le temps de l'école ; c) *l'adolescence*, incluse dans la notion de jeunesse.

L'enfance se caractérise par un statut (minorité juridique, filiation privée et dépendance de l'autorité parentale), un mouvement (processus de développement physique, cognitif, affectif et social conduisant à l'autonomie de l'âge adulte), une production (l'action éducative au sens large) et un enjeu de société (reproduction du capital humain, formation des nouvelles générations et des citoyens de demain).

Par politique de l'enfance on peut comprendre l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics et les autres acteurs de la scène politique pour aménager les conditions matérielles et institutionnelles de la prise en charge éducative. Schématiquement, on peut distinguer trois grandes orientations dans la gestion publique de l'enfance, qui portent sur les rapports entre la famille, l'enfant et l'État :

1. *Politique de protection de l'enfant* : La prise en charge matérielle et éducative de l'enfant est d'abord une affaire de famille, déléguée aux parents, sur la base de la filiation privée. Lorsque la famille naturelle n'est pas ou plus en mesure de remplir son rôle, ou manque à ses devoirs, l'État doit se substituer à elle au nom

de la protection des mineurs (assistance éducative, prévention des mauvais traitements, mesures de placement, etc).

2. *Politique de soutien fonctionnel à la famille* : L'importance sociale de la fonction éducative de la famille étant reconnue, l'État est amené à soutenir les parents dans leur tâche par des mesures d'appui appropriées (aides financières directes ou indirectes, services socio-éducatifs, etc.). Plutôt que de se substituer à la famille, la collectivité agit sur les conditions sociales externes afin de favoriser l'exercice de la parentalité.

3. *Politique des droits de l'enfant* : L'État se reconnaît des responsabilités directes vis-à-vis des enfants, futurs citoyens et sujets de droits sociaux (Convention internationale des droits de l'enfant). Dans cette orientation, l'enfant n'a plus seulement des droits dérivés, mais doit pouvoir bénéficier progressivement de droits directs (être entendu lors d'un divorce, etc.) et de mesures sociales spécifiques (allocations, places en crèche ou en école enfantine, services de santé, espaces de jeu dans la ville, centres de loisirs, etc).

R. F. Dekeuwer-Défossez, *Les droits de l'enfant*, Que Sais-Je ?, PUF, Paris, 1991. — L. Fox Harding, *Perspectives in Child Care Policy*, Longman, London, 1991. — S. Pavillard, M. Gottraux (Éds), *Politiques de la petite enfance*, Cahiers de l'EESP, Lausanne, 1990.

Voix : Éducation/Socialisation — Famille — Jeunesse (Politique de la) — Protection de l'enfant

Pierre-Yves Troutot

Jeunesse

La jeunesse correspond à la phase de vie située entre la dépendance infantile et l'indépendance de l'âge adulte, qui est caractérisée principalement par certaines transitions :

— passage de la famille d'origine à la constitution d'une nouvelle cellule familiale ;

— passage de la formation initiale à l'insertion professionnelle ;

— accession légale graduelle à diverses majorités (religieuse, sexuelle, civique, matrimoniale, civile, pénale) assorties de droits et obligations (cotisation AVS, déclaration de revenus, service militaire pour les hommes...);

— passage de la dépendance à l'indépendance financière, autonomisation du pouvoir d'achat, concentration des dépenses sur des produits et services liés à un style de vie jeune (habillement, produits de beauté, livres, revues, disques, cigarettes, sorties).

Jusqu'à récemment, ces diverses transitions étaient synchrones et permettaient de délimiter la jeunesse à la période 15-25 ans. La jeunesse avait donc un début (on y entrait à la puberté et en terminant la scolarité obligatoire) et une fin (le premier emploi, l'autonomie financière, le mariage et la décohabitation coïncidaient). Ces signes étaient communs à la majeure partie de chaque génération.

Les sciences sociales ont commencé à s'intéresser à la jeunesse au début des années soixante, c'est-à-dire lorsque les enfants de la forte croissance démographique de l'après-guerre ont atteint l'adolescence. Les jeunes ont alors été perçus comme une force sociale s'affirmant dans le conflit et la contestation. Les analyses parlaient alors de « soulèvement de la jeunesse », de « crise de la jeunesse », de « problème de la jeunesse » ou encore de « fossé des générations ».

Cependant, les retombées de la contestation juvénile, au début des années septante, amènent les observateurs à réviser leur diagnostic. C'est tout d'abord par ses goûts musicaux ou vestimentaires, par sa quête d'expériences individuelles et collectives nouvelles, par l'adoption de valeurs qui la différencie des autres générations, bref par ses comportements culturels que la jeunesse leur semble se distinguer ; elle constitue une « sous-culture », voire une « contre-culture ».

Avec les années quatre-vingts et la dissociation entre les formes populaires et élitaires de marginalité juvénile, c'est un nouveau regard qui s'impose. Il fait éclater les modèles sociaux qui s'efforcent d'uniformiser les jeunes en mettant l'accent sur leurs différences, leurs divisions, les inégalités et les clivages qui existent entre eux. Des sociologues affirment que « la jeunesse n'est qu'un mot » (P. Bourdieu), d'autres préfèrent désormais employer le pluriel pour en parler.

En fait, les sociétés ont tellement changé en trois décennies que même les repères usuels d'entrée dans la phase adulte du cycle de vie sont maintenant brouillés. De multiples facteurs ont entraîné la désynchronisation des transitions : l'âge moyen de la puberté s'est abaissé, la durée des études initiales

s'est allongée, l'insertion professionnelle et l'indépendance financière sont devenues plus difficiles et plus tardives, la cohabitation avec les parents dure plus longtemps, les relations sexuelles sont plus précoces, la « jeunesse éternelle » et ses valeurs hédonistes guident les aspirations d'une bonne part des adultes. De ce fait, la phase de vie « jeune » devient floue et très hétérogène, elle ne constitue plus un vécu commun, une expérience partagée dans des conditions similaires par la majorité d'une cohorte. En conséquence, la notion singulière de jeunesse tend à éclater au profit de visions plurielles et nuancées des populations jeunes.

R. O. Galland, *Sociologie de la jeunesse*, A. Colin, Paris, 1997. — D. Gros, P. Zeugin, F. Radeff, *Les jeunes en Suisse. Acteurs, valeurs et comportements*, Pro Helvetia, Zurich, 1991. — V. Marange, *Les jeunes*, Le Monde-Editions, Paris, 1995.

Site Internet : obs-jeunes.inrs-culture.quebec.ca/

Voir : Cycle de vie — Enfance (Politique de l') — Mouvement social — Jeunesse (Subculture de la) — Réseau de sociabilité

Dominique Gros

Âge moyen

Phase de la vie entre 40 et 62/65 ans. Cette phase de la vie est caractérisée par le passage de l'adolescence à l'âge adulte et le départ des enfants du foyer parental. Elle débute avec la transition de la période de formation au début de la vie professionnelle (et parfois le mariage, mais c'est une transition moins systématique aujourd'hui) et se termine par la fin de la vie active et le passage à la retraite. Cette période est également souvent marquée par la vieillesse et la mort des parents

Voir : Cycle de vie — Génération — Génération sandwich

François Höpflinger

Génération sandwich

Par génération sandwich, on désigne des personnes, souvent des femmes, qui se trouvent dans la génération médiane de la vie (entre 40 et 60 ans environ), et qui doivent prendre soin à la fois de la jeune génération (enfants) et de la génération aînée (parents âgés). On entend par là qu'il s'agit de personnes ayant au moins un enfant à charge (vivant en principe encore sous le même toit ou étant au moins financièrement dépendant), ainsi qu'un parent dépendant, vivant ou non dans le même foyer.

En Suisse, pays où traditionnellement et en moyenne la naissance du premier enfant est relativement tardive, les études réalisées sur cette thématique révèlent en fait qu'une faible proportion de personnes se trouve réellement dans cette situation de « sandwich » (environ 6 à 7 % des femmes entre 40 et 49 ans). Ce résultat s'explique principalement par le fait qu'au cours de ces dernières années l'espérance de vie sans handicap de la génération des parents a significativement augmenté. Il semble que le discours, parfois alarmiste, véhiculé sur le « déficit » des personnes âgées qui représenterait une surcharge dans les rapports intergénérationnels, surestime cette problématique en nombre, même si les cas effectivement confrontés à cette situation supportent des prises en charge parfois lourdes.

Ce terme se rapporte parfois également au domaine des assurances sociales et à la situation dans laquelle les personnes actives d'âge moyen doivent payer en même temps pour la jeune génération (frais de formation) et pour la génération âgée (prévoyance-vieillesse).

Voir : Assurance vieillesse et survivants (AVS) — Contrat entre les générations — Espérance de vie sans incapacité — Génération

Valérie Hugentobler et François Höpflinger

Vieillesse

« La dernière période de la vie humaine, caractérisée par un affaiblissement global des fonctions physiologiques et des facultés mentales » (Le Grand Robert). Cette définition d'ordre biologique et physiologique, qui fait rimer vieillesse et sénescence coexiste dans nos sociétés avec une représentation collective selon laquelle l'entrée dans la vieillesse est marquée par le passage à la retraite, donc l'arrêt d'une forme d'insertion dans la société caractérisée par le travail. Or, au fil des dernières décennies, s'est

opérée la dissociation croissante entre le moment de la retraite — toujours plus précoce — et celui de la sénescence — toujours plus tardif —, ce qui provoque une tension entre la perception sociale de la vieillesse et sa définition biologique.

La longévité croissante a fait surgir la crainte qu'elle ne conduise à une augmentation massive de la morbidité dans le grand âge. Les travaux récents de l'Université de Duke (E.-U.), confirmés aujourd'hui pour la Suisse par ceux de l'Université de Genève, établissent au contraire que l'évolution récente des sociétés occidentales a produit une amélioration significative de l'état de santé de la population âgée.

R. Commission fédérale, *Vieillir en Suisse*, Office fédéral des imprimés, Berne, 1995. — G. Heller (Éd.), *Le poids des ans. Une histoire de la vieillesse en Suisse romande*, Éditions d'En Bas, Lausanne, 1994.

Voix : Cycle de vie — Espérance de vie — Gérontologie — Retraite (Âge de la) — Vieillesse de la population

Christian Lalive d'Épinay

Jeunes vieux

Expression désignant les rentiers/rentières AVS actifs, ayant un comportement novateur, dynamique et actif (et contredisant de ce fait les représentations traditionnelles de la vieillesse). La distinction entre « jeunes vieux » et « vieux vieux », souvent délimitée par le « troisième » et « quatrième âge », est toutefois contestée.

François Höpflinger

Quatrième génération

En relation avec des personnes très âgées (ayant des handicaps fonctionnels), on parle parfois d'une quatrième génération (par opposition à la troisième génération, qui est celle des personnes âgées actives et en bonne santé). Le concept de « quatrième génération » est toutefois fortement contesté.

François Höpflinger

3

Pacte intergénérationnel

Si la génération *familiale* est définie par la position qu'elle occupe dans la succession le long de la ligne de filiation, la génération *sociale* l'est en référence aux grandes étapes du parcours de vie (enfance, vie économiquement active, retraite et grande vieillesse) et à la position qui en découle dans le système de solidarité publique, alors que la génération *historique* se caractérise par son insertion spécifique dans le cours de l'évolution sociétale.

Dans chacun de ces trois sens, les générations sont liées entre elles : par des *systèmes de normes* fixant leurs droits, obligations et attentes réciproques ; par l'engagement de leurs membres dans des *relations sociales* concrètes qui lient entre eux les participants.

Généralement, ces normes et relations sociales ne résultent pas d'un *pacte* au sens courant du terme. Si l'on s'y réfère, c'est dans un sens plus figuré pour évoquer l'*engagement actif* qu'implique le fait d'honorer une obligation ou de participer à une relation ; et pour signaler que la solidarité entre générations est pour une part aussi un *projet politique* dont la réalisation dépend de la participation publique du plus grand nombre.

R. : C. Attias-Donfut (Éd.), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat*, Nathan, Paris, 1995. — F. Höpflinger, *Generationenfrage. Konzepte, theoretische Ansätze und Beobachtungen zu Generationenbeziehungen in späteren Lebensphasen*, INAG/Réalités sociales, Lausanne, 1999.

Site Internet : <http://www.unige.ch/CIG>

Voix : Famille — Génération — Solidarité — Solidarité entre générations.

Jean-François Bickel

Contrat entre les générations

De plus en plus de voix s'élèvent qui appellent à définir un nouveau contrat entre les générations : un contrat qui rétablisse l'équilibre démographique, qui préserve les intérêts des générations à venir et qui réintègre les jeunes, les chômeurs, et les retraités récents dans la vie sociale. Un tel objectif implique la

nécessité de faire appel à des éléments plus larges que la redistribution de revenus : à des formes de service civique ou de solidarité-temps, par exemple. La question essentielle de la réciprocité des droits et des devoirs sociaux réapparaît. Une partie des « misères humaines », comme la vieillesse et les souffrances de la mort, résulte et résultera toujours de la fatalité ; mais une partie croissante lui échappe peu à peu avec une rapidité qui eût paru impensable à la génération précédente, comme les maladies génétiques, ou bien encore provient des effets pervers de l'organisation sociale et des incitations en faveur du risque, comme certaines formes de chômage et certains cancers. La société moderne est appelée à concentrer son action sur la solidarité, sur les méfaits de la fatalité, et à stimuler la responsabilité pour limiter le développement inconsidéré des risques pris sciemment ou par négligence.

Le droit à l'aide de la société implique la réciprocité. Par exemple, le droit à la retraite peut-il se légitimer encore longtemps sans une aide plus généreuse aux familles et une attitude de la société plus favorable aux enfants ? Les débats qui nous attendent font appel aux principes qui étayèrent déjà le débat sur les *poor laws* au XIX^e siècle : fatalité, solidarité, responsabilité, et réciprocité.

Ces préoccupations ont été considérées, par exemple, dans le récent rapport de la Commission fédérale chargée d'analyser la situation de la vieillesse en Suisse.

R. Commission fédérale, *Veillir en Suisse*, Office fédéral des imprimés, Berne, 1995.

Site Internet : <http://www.socialinfo.ch/inag/>

Voix : Génération — Gérontologie — Politique de la Jeunesse — Solidarité — Vieillesse — Vieillesse (Politique de la)

jpf

Solidarité entre générations

C'est l'un des principaux enjeux pour l'avenir de la sécurité sociale. Les jeunes qui atteignent aujourd'hui la maturité civile constituent la première génération qui aura connu un système presque complet d'assurances sociales. C'est aussi une génération qui entre dans la vie dans un lourd climat d'incertitude. Sera-t-elle prête à jouer le jeu de la solidarité ? Les premiers résultats d'études récentes sur les regards que ces générations portent l'une sur l'autre montrent que les « jeunes aiment les vieux » et réciproquement. Au moins dans la sphère de la vie quotidienne proche, la solidarité et le sens de la responsabilité ne semblent pas entamés par les avatars du siècle et de la conjoncture.

Les « quadras » en savent plus que leurs grands enfants sur les besoins réels d'un système de sécurité sociale. Ils manifestent plus d'ouverture à la diversité des situations. Ils sont plus sensibles aux accidents de la vie et donc généralement plus tolérants.

Leurs enfants expriment volontiers des élans généreux. Ils se déclarent prêts à assurer une vieillesse sereine à leurs grands-parents et à leurs parents. Ils peuvent être sévères contre l'injustice et les formes d'égoïsme qu'ils observent autour d'eux... chez les adultes.

En fait, leur générosité est teintée d'ignorance et de discriminations. Ils sous-estiment la réalité des problèmes sociaux, ils ne sont guère amènes avec les réfugiés ou « celui qui est tombé par sa faute ». Comme leurs parents, ils considèrent que la famille est au cœur de la protection sociale. Ils tendent à prôner la démarche individualiste pour assurer l'insertion sociale. En cela ils ne s'éloignent pas trop de la conception de leurs parents.

Deux préoccupations majeures structurent la pensée des deux générations. D'abord, un plébiscite pour le système AVS dont on sait qu'il contient une solide dose de solidarité. Ils semblent même prêts à l'étendre à d'autres régimes des assurances sociales, en particulier à l'assurance-maladie.

C'est la santé qui remporte la palme. Ce domaine est le monde des positions inconditionnelles. Il faut tout faire pour la garantir, et presque à n'importe quel prix. Cette « chère santé » a de beaux jours devant elle.

Les positions ne sont pas monolithiques. Des différences significatives apparaissent entre les Romands et la Suisse alémanique, entre les gymnasiens et les apprentis, entre les fils de famille et ceux qui ont la vie dure. Le contexte régional influe également sur les attitudes comme d'ailleurs les choix politiques dominants. Cela se manifeste particulièrement en ce qui concerne les prestations offertes aux toxicomanes. Ces observations invitent à relativiser les alarmismes qui fleurissent en période de crise. Le chantage à la fin des solidarités intergénérationnelles est à prendre pour ce qu'il est : une dimension de l'offensive

contre la sécurité sociale. En revanche, on peut s'interroger sur la fragilité de l'information (et de la formation) sur des questions dont on mesure l'importance économique et politique.

R. A. Clémence, M. Egloff, N. Gardiol et P. Gobet, *Solidarités sociales en Suisse*, Réalités sociales, Lausanne, 1995.

Site Internet : <http://www.socialinfo.ch/inag/>

Voir : Assurance-vieillesse et survivants (AVS) — Don — Génération — Solidarité — Vieillesse

jpf

Transferts intergénérationnels

Terme technique désignant l'échange d'argent, de services pratiques et de soutien entre membres de plusieurs générations (d'une même famille). Des études récentes montrent que ces transferts ne s'effectuent pas seulement dans le sens des jeunes générations vers les générations plus âgées, mais aussi dans le sens inverse (garde des enfants par les grands-parents, donations aux petits-enfants, soutien moral de jeunes familles, etc.). Il s'agit d'une des composantes de l'aide que l'on qualifie « d'informelle » (avec l'aide du voisinage et la solidarité sociale) par opposition à l'aide « formelle » dispensée par les services professionnels d'aide ou de soins à domicile.

Voir : Soins et aide à domicile

François Höpflinger et Valérie Hugentobler

Générativité

Depuis E. Erikson, la générativité est considérée comme la principale tâche développementale de la vieillesse. La générativité désigne aussi bien la transmission d'expériences aux jeunes générations qu'un engagement productif en faveur des jeunes générations. La générativité consiste notamment à se préoccuper des générations futures, mais aussi à intégrer ce qui est nouveau dans ce qui est ancien, et inversement.

Voir : Solidarité entre générations

François Höpflinger

Grand-parentalité

Un rôle des personnes âgées important, longtemps négligé. La position sociale des grands-parents varie dans l'histoire et selon les cultures. Dans de nombreuses cultures préindustrielles, les grands-parents sont plutôt les détenteurs de l'autorité ; aujourd'hui, les grands-parents ont souvent une relation intense et de camaraderie avec leurs petits-enfants. À relever toutefois que la grand-parentalité est aménagée différemment selon l'âge du grand-père, de la grand-mère et du petit-enfant.

François Höpflinger

Conflits de générations

Opposition culturelle, sociale ou économique entre les générations, que ce soit sur la base de différences de valeurs ou de divergences d'intérêts entre la jeune génération et une génération plus âgée. Si les conflits sont particulièrement fréquents dans la sphère familiale entre les parents et les jeunes dans la phase de détachement; ils peuvent aussi surgir dans la sphère publique à propos de questions sociopolitiques, telles que le financement de l'AVS ou l'assurance-maternité par exemple. Dans les médias et parfois dans le monde des politiciens, il est commun de prendre un ton alarmiste pour traiter du conflit, voire de la « guerre des générations ». Il est vrai que la confrontation de trois, quatre, voire cinq générations, avec autant de réalités de vie, de vécus, d'histoires et des références événementielles différentes n'est pas toujours évidente. Quel(s) lien(s), quelle(s) réalité(s) commune(s) entre un grand-père qui, à quinze ans, a connu la crise de 1929 et a vécu un début de vie professionnelle dans les années trente, période de récession, de crise et de guerre et son petit-fils qui, à vingt ans, en 1985, entre à l'université et prépare une brillante carrière en période de plein-emploi ? (Re)nouer le dialogue avec une telle distance temporelle et de réalité de vie entre les individus n'est pas toujours chose facile et l'on peut parfois observer un certain fossé dans les opinions politiques des uns et des autres. Ces divergences, très médiatisées, sont généralement surestimées et provoquent dans l'imaginaire collectif des angoisses qui ne

sont pas fondées ; on parle de vieillissement de la population comme d'un péril grave, du poids financier des personnes âgées ruineux pour les populations plus jeunes (coût en soins et en pensions), etc. De la réalité aux représentations, le vieillissement prend une dimension fautive et exagérée, qui explique un discours dramatisant. Ces images déformées de la réalité pourraient constituer un terreau fertile au développement de conflits intergénérationnels. Les études réalisées en Suisse sur ce thème démontrent que le poids démographique des jeunes est sous-estimé par les jeunes et les vieux et surtout que l'estimation de la proportion de personnes âgées est largement surfaite. Malgré tout, les résultats indiquent que ces visions déformées de la réalité n'impliquent pas pour autant des rapports conflictuels entre les jeunes et les vieux et, qu'au contraire, c'est une vision consensuelle d'intérêts communs, de solidarité et de coopération nécessaires entre les générations dans le système social et des soins qui dominent chez les personnes interrogées.

R.P. Gobet, P. Roux, *Jeunes et personnes âgées face au rationnement des soins*, Médecine et Hygiène, 53, 2405-2412, 1995. — P. Roux, P. Gobet, A. Clémence, *Stéréotypes et relations entre générations*, Rapport final de recherche PNR 32, Lausanne, 1994

Voir : Génération — Jeunesse — Solidarité entre générations — Vieillesse

Valérie Hugentobler et François Höpflinger

Âgisme/âgéisme

Terme collectif désignant des préjugés et discriminations à l'encontre des individus en raison de leur âge, par analogie avec le racisme. Il peut s'agir de discriminations sur le marché du travail, en politique ou dans la société en général.

Voir : Racisme

François Höpflinger

Jeunesse (Culte de la)

Représentation selon laquelle la jeunesse (et la beauté de la jeunesse) est survalorisée, ce qui contribuerait à une discrimination des personnes âgées. Le « culte de la jeunesse » est très présent dans les médias et le marketing. On en veut pour preuve les incitations à responsabiliser les individus de manière générale et les personnes vieillissantes en particulier quant à leur hygiène de vie, ceci afin de « rester jeune », en bonne santé, se « maintenir en forme », ainsi que tous les efforts de prévention développés tant par les différentes branches des politiques sociales et de la santé, que par les entreprises directement intéressées par l'état de santé de leurs clients (caisses d'assurance-maladie, mais aussi les entreprises de loisirs notamment, qui ont découvert un nouveau marché avec les « nouveaux » retraités, financièrement bien lotis et en bonne santé). Ces efforts, qui peuvent se traduire de manière positive en terme de gain d'années de vie en bonne santé, peuvent aussi avoir un effet pervers dans le sens ou une responsabilisation de l'individu quant à sa capacité à se « maintenir » en bonne santé grâce à des habitudes de vie jugées plus ou moins adéquates, pénalise, voire discrimine ceux qui malgré tout sont confrontés à la maladie ou à une santé défaillante et ne « réussissent pas » à « rester jeune ».

Voir : Jeunesse — Représentation sociale — Retraite (Âge de la) — Vieillesse

Valérie Hugentobler

Thèse de l'ambivalence des relations intergénérationnelles

Selon Kurt Lüscher, spécialiste de la recherche sur les générations, les relations intergénérationnelles se caractérisent par une ambivalence fondamentale - par exemple entre continuité et changement, proximité et distance, solidarité réciproque et individualité. Cette ambivalence se manifeste concrètement par exemple dans les processus de détachement des adolescents à l'égard de leurs parents ou dans les soins dispensés à des parents âgés. C'est un concept qui est apparu à la base en psychiatrie, qui a été utilisé ultérieurement en psychothérapie, en thérapie familiale, psychologie du développement, puis plus récemment en sociologie. On parle d'ambivalence non seulement dans les sentiments développés à l'égard des proches, mais également dans la construction des rapports entre les générations. Dans le cadre d'une prise en charge d'un parent âgé, dément par exemple, on peut retrouver la volonté d'aider certes, mais aussi l'incapacité d'assumer le rôle de l'« enfant indigne » qui place son parent dans une institution

ou un sentiment de ressentiment développé en raison de la perte de liberté et d'une prise en charge qui se fait au prix de sacrifices personnels (impossibilité pour une femme par exemple de poursuivre une carrière professionnelle). À une échelle plus large, évoquons la répartition entre population active et retraitée : le discours alarmiste sur le coût des personnes âgées pour la société (tant du point de vue de la santé que des assurances sociales) est monnaie courante dans les médias, mais aussi dans le discours politique ou économique. Pourtant, le système des rentes AVS n'a pas sérieusement été remis en question (par exemple en proposant un plafonnement de la rente en fonction de la fortune) et la solidarité entre les générations est bien ancrée dans les mentalités, le retraité étant considéré par les jeunes générations comme un légitime bénéficiaire de droits.

Valérie Hugentobler et François Höpflinger

4

Politique intergénérationnelle

Politique qui cible la promotion de bonnes relations intergénérationnelles. À l'heure actuelle, il n'existe pas, au niveau fédéral ni au niveau cantonal, de politique intergénérationnelle explicite. Quelques expériences de projets intergénérationnels sont développées au sein d'institutions de prise en charge des personnes âgées (intégration d'une crèche dans un EMS, visites régulières de jeunes aux résidents, rencontres entre générations, etc.), qui visent à créer du lien social entre les générations, mais il s'agit là d'initiatives ponctuelles et privées.

François Höpflinger

Habitat multigénérationnel

Forme d'habitat qui vise délibérément à mélanger les générations (par ex. jeunes familles et personne âgées vivant dans le même lotissement). Il n'existe en Suisse que de rares modèles visant à un habitat multigénérationnel. On trouve quelques exemples de quartiers destinés à des familles avec enfants, incluant également un établissement médico-social pour personnes âgées : la proximité géographique a pour but de favoriser les relations entre les différentes générations. D'autres projets intergénérationnels ont été mis sur pied, qui intègrent soit une crèche dans un établissement médico-social, organisent la formation de jeunes apprentis au sein de l'institution ou en invitent régulièrement des classes d'école maternelle. Il ne s'agit pas là forcément de lieux de vie que l'on peut qualifier d'habitat multigénérationnel permanent, mais on essaie de créer le lien entre générations à travers ces moments de vie partagés.

Valérie Hugentobler et François Höpflinger

Rapport de dépendance démographique

Il s'agit de la proportion des personnes jeunes encore en formation et des personnes âgées, qui ne sont plus en âge de travailler, par rapport à la fraction de la population en âge de travailler. Plus le rapport de dépendance est élevé, plus la charge sociopolitique de la population active est élevée, surtout dans les systèmes sociopolitiques qui reposent sur un système de répartition des dépenses. Dans le cas de l'AVS notamment, ce rapport s'alourdit depuis quelques années. En Suisse, comme dans la plupart des pays européens, l'allongement de la durée de vie individuelle a des conséquences sur chaque phase de la vie et, de manière générale, le vieillissement démographique a des répercussions non négligeables sur le rapport de dépendance entre les générations. La modification du rapport vie active- vie « inactive », lié à l'allongement de l'âge de la retraite, fait peser une charge de plus en plus importante sur les années de vie active et sur les générations comprises entre 20 et 64 ans. En effet, lorsque l'âge légal de la retraite a été fixé au milieu du XX^e siècle, il correspondait plus ou moins à l'espérance de vie : depuis, en une cinquantaine d'années, la durée de la vie à la retraite par rapport à la durée de la vie active s'est significativement allongée. Si pour les hommes de la génération de 1880, les années de vie au-delà de 65 ans représentaient environ 11 % d'une durée de vie totale, ce pourcentage devrait s'élever à 24 % pour ceux qui sont nés un siècle plus tard, soit un quart de leur vie totale. Pour les femmes, ces valeurs sont encore plus élevées. Au vu de la pyramide des âges actuelle et du proche passage à la retraite de la génération du baby-boom, cette tendance va s'accroître et il va s'avérer difficile de renouveler les

générations actives et de trouver un bon équilibre dans le rapport entre actifs et inactifs. Une des solutions proposées pour retrouver un équilibre entre vie active et retraite, consiste à élever l'âge légal de la retraite: pour maintenir l'équilibre constant au cours des cinquante prochaines années entre population en âge de travailler et population en âge de prendre sa retraite, il faudrait relever l'âge de la retraite à 75 ans ! Cette proposition n'est pas réaliste et va complètement à l'encontre de la tendance actuelle du marché du travail, qui veut que les travailleurs âgés quittent de plus en plus tôt la vie professionnelle.

Voir : Assurance-vieillesse et survivants (AVS) — Génération d'entrée retraite — Pyramide des âges — Taux de remplacement — Travail — Trois piliers

Valérie Hugentobler

Génération du welfare

Terme technique utilisé pour la catégorisation sociopolitique des groupes d'âges dans les Etats sociaux d'aujourd'hui. Il décrit un principe de redistribution sociopolitique dans lequel les personnes exerçant une activité lucrative participent au financement des rentes des personnes qui n'en exercent pas ou plus.

François Höpflinger

Inégalités intergénérationnelles

La question fondamentale est de savoir si une génération vit « aux frais des autres générations ». On craint parfois que l'exploitation écologique par les générations actuelles s'opère aux dépens des générations futures. Jusqu'ici, l'expression d'inégalité intergénérationnelle était plus souvent employée dans l'autre sens, pour dire que les jeunes générations vivent mieux que les générations précédentes.

François Höpflinger

Mobilité intergénérationnelle

Ascension ou baisse sociale entre générations (d'une même famille). On parle d'ascension intergénérationnelle lorsque les fils/filles atteignent un statut social plus élevé que leurs parents, de baisse intergénérationnelle lorsque le statut des enfants est inférieur à celui de leurs parents.

François Höpflinger

5

Institut Universitaire Âges et Générations (INAG)

L'INAG a été fondé en 1998 à Sion avec le soutien du Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNSRS), des universités de Bâle et de Genève, de Pro Senectute Suisse, de l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB), de l'Etat du Valais, ainsi que de nombreuses personnalités scientifiques et politiques. C'est un instrument de coopération dont le but est de servir les initiatives engagées en vue de comprendre et d'améliorer les relations entre les générations, dans un contexte sociopolitique marqué par des changements majeurs. En collaboration avec ses partenaires au sein des universités et dans les champs de pratique, l'INAG s'attache à promouvoir et à développer des travaux d'analyse et de synthèse sur les questions liées à la vieillesse et aux rapports entre les générations. Les activités de l'Institut sont orientées de manière à permettre de stimuler et d'approfondir la recherche et l'enseignement gérontologique dans les universités et les HES suisses, favoriser la discussion et la diffusion des résultats de recherche interdisciplinaires dans les domaines définis par les notions d'âges et de générations, ainsi que faire le lien entre recherche fondamentale, recherche appliquée et les activités professionnelles. L'INAG est conçu comme une plate-forme d'information en gérontologie très ouverte et régulièrement complétée, qui propose des services tels qu'une bibliothèque, une formation post-graduée en gérontologie, des journées scientifiques, des publications spécialisées, un site Internet. Il peut également apporter son concours à la réalisation de projets de recherche et assume un certain nombre de tâches d'expertise.

Site Internet : <http://www.socialinfo.ch/inag/>

Voir : Cycle de vie — Centre interfacultaire de gérontologie (CIG) — Génération — Gérontologie — Vieillesse

Pro Juventute (Fondation suisse)

La fondation Pro Juventute, dont le siège est à Zurich, s'engage pour le bien et la dignité des enfants, des jeunes et de leurs familles vivant en Suisse. Ses buts ont été fixés dès sa création en 1912. Pour les atteindre, elle dispose d'une solide organisation : on trouve à la base les districts — 191 pour toute la Suisse — qui s'appuient sur 8000 collaborateurs bénévoles. Sur le plan local, ils proposent une aide directe et lancent ou soutiennent des projets dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'animation socioculturelle et des loisirs. Le secrétariat général assure les tâches d'envergure régionale ou nationale et s'engage également en matière de politique sociale. La fondation Pro Juventute finance elle-même plus de 95 % de ses activités par la vente d'articles, par des dons et des legs et par des prestations de services. Grâce, notamment, à sa traditionnelle vente de timbres, elle est connue de près de 100 % de la population suisse.

Site Internet : <http://www.projuventute.ch/>

Voir : Animation socioculturelle — Jeunes socialement vulnérables — Jeunesse (Politique de la)

Heinz Bruni

Pro Senectute (Fondation suisse)

La Fondation Pro Senectute est la plus grande organisation privée de Suisse au service de la population âgée. Elle est subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales. De par sa structure fédéraliste, Pro Senectute dispose d'un Secrétariat dans chaque canton, ainsi que de quelque 110 centres de consultation, animés par 730 collaboratrices et collaborateurs. Un secrétariat central offre un service de gestion et de coordination dans les domaines des prestations sociales, de la formation, de l'information, des finances.

Créée en 1917, Pro Senectute s'est engagée dès le début en faveur de l'introduction de l'AVS puis, plus tard, des prestations complémentaires. Aujourd'hui, comme institution de référence dans le champ de l'action gérontologique, elle offre une palette de prestations orientées vers le développement de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes âgées.

Plus de 30 000 personnes sont accompagnées chaque année dans les centres de consultation sociale, parmi lesquelles deux tiers de femmes âgées de 70 à 85 ans. 9 000 personnes bénéficient d'un soutien financier. 11 000 personnes sont régulièrement soutenues par une aide au foyer. Plus de 20 000 personnes reçoivent un service de repas à domicile, ce qui représente 1 300 000 repas distribués.

Pro Senectute favorise la solidarité entre générations. La Fondation se préoccupe des différents aspects liés à la vie économique, sociale, politique et culturelle, influençant l'intégration des personnes âgées dans la société.

Forte d'un budget consolidé de l'ordre de 140 millions de francs, la Fondation Pro Senectute s'engage activement dans le secteur de la promotion du bien vieillir, en proposant à la population des prestations dans les domaines de la culture, de la formation, des loisirs et du sport. À ce titre, 100 000 personnes participent chaque année aux activités d'Aînés et Sports, soit 5 000 groupes constitués. Bon nombre des 4 000 responsables techniques, monitrices et moniteurs suivent régulièrement des cours de perfectionnement. Pro Senectute organise dans plusieurs cantons des séminaires de préparation à la retraite, des rencontres pour les chômeurs âgés et offre également un soutien aux groupes d'entraide.

La bibliothèque de Pro Senectute Suisse compte 30 000 ouvrages de référence et prête 4 000 publications chaque année. Un programme annuel de formation comprenant 75 cours est organisé à l'intention des professionnels de l'action gérontologique, internes et extérieurs à la Fondation.

Si vieillir en sécurité découle de l'assise financière de l'AVS et des prestations complémentaires, les objectifs de Pro Senectute visent corollairement à lutter contre l'isolement, contre l'insécurité sociale, contre les phénomènes d'exclusion, par la défense des intérêts et des droits des citoyens âgés, par le

renforcement des réseaux de solidarité intra- et intergénérationnelle, par la mise en œuvre d'une politique de la vieillesse alliant vision prospective et action sur le terrain.

Site Internet : <http://www.pro-senectute.ch/>

Voir : Assistant social — Gérontologie — Office fédéral des assurances sociales (OFAS) — Solidarité entre générations — Vieillesse (Politique de la) — Vieillesse de la population

Olivier Tamarcaz